



HAL
open science

Nominalisations et problèmes d'aspect

Andrée Borillo

► **To cite this version:**

Andrée Borillo. Nominalisations et problèmes d'aspect. NominalisationS: études linguistiques et didactiques, Artois Presses Université, 2014, 9782848321929. hal-02104433

HAL Id: hal-02104433

<https://hal.science/hal-02104433>

Submitted on 19 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nominalisations et problèmes d'aspect

Andrée Borillo, CLLE/ ERSS, Université Toulouse-Le Mirail

Nous nous proposons d'examiner ici les noms dérivés de verbes (« Noms déverbaux », en abrégé N_v) qui dénotent des actions, des procès ou des événements¹, afin de faire émerger les propriétés aspectuelles qu'ils peuvent véhiculer quand ils sont en couplage avec certains types de verbes-supports² (V_{supp}) et qu'ils acquièrent une fonction prédicative prenant en charge les valeurs à la fois temporelle et aspectuelle applicables à la totalité de la phrase.

Désignés ici sous le terme de « Noms d'Éventualité »³ (en abrégé N_{ev}), ces noms déverbaux, très nombreux et très variés en français, sont à même de remplir dans la phrase des fonctions syntactico-sémantiques très diversifiées, si bien qu'on tente en général de les répartir dans un certain nombre de sous-catégories fondées sur des propriétés de construction et des principes d'interprétation susceptibles de fournir les premières bases d'un examen et d'une description relativement stables. En effet, une forme nominale, et tout particulièrement une forme nominale de catégorie N_{ev} , est fortement indéterminée quand elle se présente telle quelle, en tant qu'unité lexicale, c'est-à-dire quand elle n'est pas en construction avec d'autres éléments à l'intérieur d'un SN, et plus largement avec d'autres constituants de la phrase. Ainsi, par exemple, un N_{ev} tel que *immobilisation*, peut être interprété selon le cas comme une action, cf. (1) ou comme un état, cf. (2) :

- (1) La saisie peut s'effectuer par simple déclaration ou par l'immobilisation du véhicule.
- (2) Le temps d'immobilisation du véhicule a été de 3 jours.

Étant donné que cette ambiguïté vaut pour la plupart des N_{ev} , il faut pouvoir se donner la possibilité de dégager et de faire jouer différentes propriétés qui sont potentiellement

¹ Tous les exemples seront construits ici avec des noms clairement déverbaux pour établir plus facilement une correspondance avec une construction verbale : *faire une réparation/ réparer, mener une négociation/ négociier*, mais le même comportement s'étend aux noms prédicatifs non dérivés de verbes : *récession, fusion, transaction*, etc.

² La notion de verbe-support a été introduite par Harris (1970) et amplement reprise dans les travaux du LADL (voir en particulier Gross, 1981, 1998).

³ Le terme « éventualité » (traduction littérale de « eventuality » chez Kamp et Reyle (1993) ou chez Lascarides et Asher (1993) sera utilisé ici comme terme générique désignant indifféremment actions, processus et événements (cf. la notion de « nom abstrait extensif » chez Flaux et Van de Velde (2000)).

attachées à chacun d'eux et qui ne se trouvent activées que lorsque le nom participe effectivement à l'élaboration d'une phrase.

- Nous rappellerons tout d'abord (cf. §1.) comment s'établissent les différentes catégories de Nev en français à partir des réalisations syntaxiques que leur permettent certaines propriétés, comme par exemple, la propriété de transitivité/intransitivité, d'agentivité/ non-agentivité, de causativité (factivité), etc.

- En second lieu, nous chercherons à dégager à travers l'une des catégorisations les plus courantes⁴ (cf. §2.), certains types de propriétés aspectuelles que peuvent manifester les Nev et en particulier des propriétés touchant à l'aspect « duratif » et à l'aspect « duratif-terminatif », c'est-à-dire au déroulement interne d'une action, d'un événement ou d'un processus. Ces propriétés aspectuelles seront étudiées sur les Nev (cf. §3) à travers le fonctionnement de trois auxiliaires verbaux aspectuels que ces noms sont susceptibles de s'adjoindre quand ils ont à remplir une fonction prédicative dans la phrase Notre choix s'est porté sur trois verbes-supports (en abrégé Vsupp) : *être en cours de Nev*, *en voie de Nev*, *en plein Nev*.

D'autres propriétés de nature aspectuelle peuvent caractériser les Nev, non pas à l'occasion de leur emploi avec les verbes-supports que nécessite leur construction prédicative, mais plus simplement, quand ils entrent en construction avec des prépositions temporelles telles que *depuis* et *jusqu'à* - elles aussi liées à la durée temporelle - que nous présenterons très brièvement en dernière partie (cf. §4). Dans le cadre de cette présentation, l'étude de ces deux prépositions sera à peine esquissée et devra donc être considérée comme un simple schéma d'approche pour de futurs traitements plus complets.

1. Propriétés sémantiques des Nev liées à leur construction syntaxique

Les Nev peuvent être répartis dans trois grandes catégories qui, pour un repérage plus facile, seront désignées ici par les étiquettes Catégorie I, Catégorie II, Catégorie III.

1.1. Catégorie I

Cette catégorie regroupe les Nev dérivés de verbes transitifs de type agentif (en abrégé Nev_{agent}). En tant que noms, ils sont censés exprimer,

- soit un sens actif, dans le cas où l'action est imputable à un agent dont la dénotation est à trouver dans le complément [*de* SN] ou [*par* SN] auquel est attribué une fonction

⁴ Voir plus loin la catégorisation proposée par Vendler (1967).

d'argument sujet (SN_{suj}). Ce SN_{sujet} est à mettre en parallèle avec le SN_{sujet} du verbe actif correspondant : *l'attaque de l'aviation/ l'aviation attaque* ;

- soit un sens passif, dans le cas où cette même action est rapportée à une entité qui la subit, figurée par l'argument objet (SN_{obj}) sous la même forme [*de* SN]. Ce SN_{obj} peut être mis en parallèle avec le SN_{sujet} du verbe passif correspondant : *l'attaque de l'aviation/ l'aviation est attaquée*.

Dans cette Catégorie I des Nev dérivés de verbes agentifs on peut relever en français des centaines de noms, parmi lesquels une majorité de noms comprenant une forme suffixale en *-tion* (ex. *destruction, vérification, fabrication, description, préparation, publication, révocation, suppression, etc.*), mais pas seulement (ex. *contrôle, rachat, sauvetage, rapatriement, renflouement, déclenchement, etc.*).

Un Nev appartenant à la Catégorie I peut donc se présenter avec un seul complément, de forme [*de* SN], qui s'interprète soit de manière active, soit de manière passive :

- (3) La description du journaliste (la description que fait le journaliste).
- (4) La description du désastre (la description faite du désastre).
- (5) Le remboursement de la Sécurité Sociale/ Le remboursement des frais.

Si le Nev est complété conjointement par ses deux arguments sujet et objet, l'argument sujet est alors introduit de préférence par *par* (mais on peut trouver également *de la part de, du fait de, etc.*) :

- (4') La description du désastre par le journaliste.
- (6) Ce message s'accompagnait d'une offre de remboursement de la part de Samsung.

1.2. Catégorie II

Cette catégorie regroupe les Nev qui dérivent de verbes non-agentifs, verbes que l'on répartit généralement dans deux classes distinctes,

- les verbes intransitifs (dits encore inergatifs, cf. Grimshaw (1990), Dowty (1991)),
- les verbes inaccusatifs⁵ (cf. Levin & Rappaport Hovav, 1995).

⁵ Dans cette catégorie, sont rangés de manière prototypique, les verbes d'existence, verbes d'apparence, verbes de changement d'état (cf. Burzio, 1986 ; Dowty, 1991).

Nous ne tiendrons pas compte ici de cette distinction faite entre les deux catégories de verbes – la différence essentielle étant que l'argument en position sujet correspond au sujet interne pour les verbes inaccusatifs, au sujet externe pour les inergatifs. Nous retiendrons simplement que pour les Nev dérivant de l'une ou l'autre catégorie, le SN en position sujet ne peut pas être de type agentif.

Ainsi donc, dans cette Catégorie II, peuvent être regroupés des Nev intransitifs (i.e. dérivés de verbes intransitifs) tels que *recul*, *rire*, *hurlement*, *mensonge*, *miaulement*, *course*, etc. et des Nev inaccusatifs (i.e. dérivés de verbes inaccusatifs) tels que *fonctionnement*, *progression*, *apparition*, *arrivée*, *fluctuation* :

- (7) Les troupes reculent. Le recul des troupes.
- (8) Les cours de la Bourse fluctuent. La fluctuation des cours de la Bourse.

1.3. Catégorie III

Cette catégorie regroupe des Nev dérivés de verbes qui, sous une même forme, peuvent avoir le comportement syntaxique (et donc l'interprétation), soit d'un verbe agentif, soit d'un verbe inaccusatif (ex. *changement/ changer*, *diminution/ diminuer*, *ralentissement/ ralentir*) :

- (9) Il a changé la roue (de la voiture).
- (10) Les habitudes changent.

De ce fait, pour les Nev qui en sont dérivés, le complément de forme [*de* SN] figure soit l'objet, cf. (9'), soit le sujet, cf. (10') :

- (9') Le changement de la roue.
- (10') Le changement des habitudes.

On rappelle qu'avec ce type de verbe, on a très souvent affaire à un phénomène de diathèse : par un renversement de construction, le verbe agentif renvoyant à une action opérant sur un « objet » peut se transformer en un verbe inaccusatif interprétable comme un processus ou comme un état résultatif découlant de cette action – c'est le cas par exemple, pour des verbes comme *augmenter*, *ralentir*, *refroidir*, *diminuer*, etc. Dans cette diathèse, le constituant figurant l'argument objet du verbe agentif, prend la fonction de sujet interne du verbe inaccusatif qui lui correspond (sujet interne qui en surface a tous les attributs du sujet de phrase) :

- (11) On a augmenté les impôts/ Les impôts ont augmenté.

- (12) La flambée des prix a ralenti la demande de pétrole/ La demande de pétrole a ralenti.

Ce schéma de diathèse qui établit la correspondance entre verbe transitif et verbe inaccusatif, vaut également pour le Nev qui en est dérivé. Mais avec le Nev, c'est le même complément [*de SN*] qui représente soit le sujet, soit le complément d'objet, selon que l'on interprète le nom comme agentif ou comme inaccusatif, interprétation qui est à faire lorsque le SN est inséré dans une phrase. Par exemple, le Nev *augmentation* prend une valeur active, en (13), une valeur inaccusative, en (14) :

- (13) Les députés votent contre les augmentations du gouvernement.

- (14) Taux de l'augmentation des impôts : Taxe Habitation + 2%, Taxe Foncière + 3%.

On voit donc que le risque d'ambiguïté est plus grand pour le Nev que pour le verbe correspondant. D'autant que pour le verbe, il est assez rare que la même forme soit employée pour le verbe transitif actif et pour le verbe inaccusatif car celui-ci se présente le plus souvent sous la forme pronominale *se V*. Il y a bien un certain nombre de verbes comme *changer*, *ralentir*, *augmenter*, *diminuer*, *noircir*, *durcir*, etc., dont la forme ne varie pas (cf. (11)-(12) ci-dessus), mais pour la plupart, l'emploi inaccusatif porte la marque pronominale⁶, ex. *prolonger vs se prolonger*, *transformer vs se transformer*, *accroître vs s'accroître*, *remplir vs se remplir* etc. En revanche, pour ce qui est du Nev dérivé de l'un de ces verbes, la même forme vaut pour son emploi agentif et inaccusatif. De ce fait, un Nev peut recevoir trois interprétations différentes selon que sa construction de type agentif, passif ou inaccusatif⁷.

Cette triple possibilité vaut donc non seulement pour des Nev comme *changement*, *ralentissement*, *refroidissement*, *augmentation*, dérivés d'un verbe n'ayant qu'une seule forme, qu'il soit agentif ou inaccusatif, mais également pour des Nev comme *prolongement*, *déplacement*, *développement*, *ramollissement*, *dissolution*, *transformation*, *immobilisation*, *interruption*, dont le verbe est à la forme pronominale quand il fonctionne comme inaccusatif. On comprend donc qu'il soit pratiquement impossible de donner une bonne interprétation à un Nev de catégorie III, quand il apparaît dans le contexte très limité où il est complété par un syntagme nominal [*de SN*] :

⁶ Dans quelques rares cas, existe la double possibilité pour le verbe inaccusatif d'apparaître avec ou sans forme pronominale : *casser* (trans.) vs *se casser* ou *casser*, *allonger* (trans.) vs *s'allonger* ou *allonger*, etc.

⁷ Ne seront pas envisagées ici les possibilités que pourrait avoir le Nom déverbal (Nv) de désigner un objet, un fait, etc. (cf. Vendler, 1967b).

- (15) Le refroidissement du liquide⁸/ L'augmentation des salaires/ L'interruption de la séance/ L'immobilisation du flot des voitures.

Considérant cette double possibilité de valeur agentive et non agentive, nous nous proposons de montrer comment la présence de certains verbes supports aspectuels dans la phrase permettent, dans certains contextes, d'écartier l'une de ces deux possibilités et donc de supprimer toute ambiguïté.

2. Les Nev dans le cadre d'une prédication de type aspectuel

Comme pour les verbes, les propriétés d'aspect que l'on peut attribuer aux Nev sont définies en termes de propriétés temporelles liées à la notion de « dynamicité » et de « délimitation temporelle ». Pour préciser ces deux notions, nous reprendrons ici la catégorisation proposée par Vendler (1967a) fondée sur le jeu des oppositions construites à partir de trois couples de traits : « statif/ dynamique », « duratif/ ponctuel », « télique/ atélique ».

Ici, dans le cadre de cette catégorisation, les Nev seront considérés d'office comme des noms [+dynamique] puisque par définition, ils appartiennent à la classe des noms d'action, de processus ou d'événement⁹. Par ailleurs, ils peuvent être catégorisés sur la base des traits aspectuels de « durativité » et de « télicité » qui caractérisent les trois catégories vendleriennes données pour les verbes : « Activités », « Accomplissements » et « Achèvements », catégories qui seront conservées ici pour les Nev :

Achèvements [-duratif] : *découverte, démission, libération, expiration, disparition, rupture, etc.*

Activités [+duratif] [-télique]¹⁰ : *déroulement, surveillance, fonctionnement, observation, etc.*

Accomplissements [+duratif] [+télique] : *réparation, réalisation, transformation, installation, guérison, traduction, évaporation, traversée, etc.*

Pour que les propriétés aspectuelles des Nev soient vraiment mises en évidence, il est bon non seulement de les examiner dans le cadre de la structure que ces noms forment avec leurs arguments, comme cela a été rapidement esquissé au §1., mais également de les insérer dans

⁸ *Le refroidissement du liquide* : « on a opéré le refroidissement du liquide », « le liquide a été refroidi », « le liquide a refroidi ».

⁹ Voir note³ au tout début. En choisissant ici de restreindre l'examen aux Nev, nous avons exclu les Noms d'état formant à eux seuls une catégorie qui par définition n'entre pas dans ce cadre de cette étude.

¹⁰ Télique ou « intrinsèquement non borné ». Les très nombreuses études faites sur cette catégorisation permettent que tous ces termes soient utilisés sans plus d'explication.

des schémas syntactico-sémantiques où ces propriétés apparaissent de manière tout à fait évidente. Pour cela, ces schémas doivent comporter des éléments spécifiques qui amènent un Nev à remplir un type particulier de fonction dans la phrase. Par exemple, certaines propriétés aspectuelles sont à même de se manifester pour un Nev dans trois types de circonstances,

a) quand le Nev remplit la fonction sujet de certains types de verbes :

verbes de durée : *durer, se poursuivre, se prolonger, etc.*

verbes d'occurrence : *avoir lieu, se produire, arriver, survenir, etc.*

verbes comportant un aspect inchoatif, progressif, ou terminatif : *commencer, se dérouler, être en cours, toucher à sa fin, prendre fin, etc.*

b) quand le Nev se construit avec un verbe-support (V_{supp}) de nature aspectuelle, qu'il s'agisse d'un verbe-support non causatif : *entrer en Nev, être en Nev, être en cours de, être en voie de, être au bord de, etc.* ou d'un verbe-support causatif : *mettre en Nev, mettre fin à, etc.*

c) quand le Nev est régi par des prépositions temporelles qui introduisent certaines valeurs aspectuelles dans la phrase : *pendant Nev, au cours de Nev, tout au long de Nev, jusqu'à Nev, depuis Nev, etc.*

Parmi tous ces éléments susceptibles de faire apparaître les propriétés aspectuelles de certaines catégories de Nev, notre choix s'est porté ici sur,

- trois verbes supports de type progressif (cf. §3 ci-après) : *être en cours de, être en voie de, être en plein* ;

- deux prépositions temporelles qui impliquent la durée (cf. §4 ci-après) : *jusqu'à* qui peut marquer le terme, l'aboutissement d'une action ou d'un processus (ex. *jusqu'à épuisement, jusqu'à l'écœurement, etc.*) et *depuis*, que nous examinerons dans deux types de construction qu'elle peut avoir avec un Nev : a) *depuis sa disparition*, b) *sa disparition depuis trois mois/ depuis le 15 janvier*).

3. Les V_{supp} aspectuels *être en cours de, être en plein, être en voie de*

Les verbes aspectuels qui permettent de prédiquer un Nev ont une fonction comparable à celle des auxiliaires aspectuels que l'on utilise avec les verbes correspondants : *commencer à V, se mettre à V, être en train de V, finir de V, etc.* Cependant, pour un Nev, on ne peut pas véritablement parler de fonction d'auxiliaire, on considère que le verbe aspectuel qui fait de

lui un prédicat remplit la fonction de verbe-support¹¹ (Vsupp) : *être en cours de construction*, *être en pleine réorganisation*, N *être en voie de disparition*.

Avec un rôle tout de même comparable à celui que jouent les auxiliaires aspectuels pour les verbes, les Vsupp aspectuels ont pour objet de présenter l'action ou le procès exprimé par le Nev sous l'angle de son « aspect interne » (dans les termes de Comrie (1976)), c'est-à-dire de donner une certaine vision de son déroulement, qu'il soit pris à son début, dans sa progression ou à son terme. En débordant les strictes limites de l'action ou du procès, on pourrait inclure également, parmi les différents stades de sa réalisation, « le stade antérieur au début du procès et le stade postérieur à son terme final » (Comrie (1976); ex. *être en instance de*, *être sur le bord de*, etc.) mais nous en tiendrons ici, pour les besoins de l'étude, à l'examen de propriétés relatives à l'aspect interne des Vsupp.

S'agissant des Vsupp aspectuels non causatifs¹² du français, on peut citer par exemple :

Type « Progressif »

[*être en cours de Nev*] : *La maison est en cours de restauration*

[*être en Nev*] : *L'ascenseur est en réparation*

[*être en plein Nev*] : *L'agriculture est en pleine transformation*

Type « Progressif + terminatif »

[*être en voie de Nev*] : *la plaie est en voie de cicatrisation*

Type « Inchoatif »

[*entrer Nev*] : *Le volcan est entré en éruption*

[*être pris de Nev*] : *L'animal est pris de tremblements*

Type « Terminatif »

[*arriver à Nev*] : *Le marché arrive à saturation*

Certains de ces Vsupp peuvent être ramenés à une simple préposition (le verbe *être* étant supprimé ou sous-entendu), si la réduction d'un prédicat à un SP est liée à la construction de la phrase. C'est le cas par exemple lorsque le SP [Prep Nev] peut assurer à lui seul une fonction de complément, après réduction d'une proposition relative comportant le verbe *être* :

¹¹ D'autres termes ont été utilisés « auxiliaires prépositionnels » (Wilmet, 1997), indicateurs aspectuels (Anscombe, 2007) mais nous préférons ici le terme de « verbe-support » (Vsupp) ; voir note³ au tout début.

¹² On ne citera pas ici les verbes causatifs tels que *opérer*, *réaliser*, *provoquer*, *mettre en*, etc. (par ex. à côté de l'inchoatif *être en*, on a *mettre en*, ex. *mettre le moteur en marche*).

- (16) Nous avons visité une maison en cours de restauration (=> qui était en cours de restauration).
- (17) Il examina la jambe en voie de cicatrisation.

3.1. Être en cours de Nev

Parmi les divers Vsupp aspectuels qui peuvent donner aux Nev un statut prédicatif, *être en cours de* est sans doute l'expression verbale la plus courante et celle qui s'applique au plus grand nombre de ces noms. De prime abord, elle semble utilisable avec tout type de Nev renvoyant à une durée temporelle, que celle-ci soit intrinsèquement délimitée (Accomplissement) ou pas (Activité). On voit même qu'elle est utilisable avec certains Nev ponctuels (Achèvements) pour lesquels il est possible d'appliquer une durée non pas à l'action ou au procès lui-même mais au laps de temps qui précède¹³ :

- (18) La nouvelle version de l'interface est en cours d'arrivée sur le marché.

Le point important avec *être en cours de* est qu'un Nev construit avec ce Vsupp, ne peut pas s'interpréter dans un sens agentif, mais uniquement dans un sens passif ou processif, et ce, quelle que soit la catégorie de ce Nev. Pour montrer ceci, il convient de revenir aux trois catégories (I, II, III) proposées plus haut pour les Nev, mais examinées cette fois dans un ordre qui fait apparaître une gradation dans les possibilités qu'ont les Nev de ces trois catégories de se construire avec *être en cours de* :

1) Les Nev de catégorie II (cf. §1.1 supra) s'emploient sans problème avec *être en cours de* car par définition, ils s'interprètent obligatoirement avec un sens non-agentif. En effet, comme on l'a vu, ils sont caractérisés comme des noms dérivant de verbes non-agentifs (i.e. inaccusatifs ou ergatifs) et comme étant eux-mêmes non-agentifs, ex. *progression, croissance, fermentation, fluctuation, fonctionnement, floraison, éruption, migration, divorce*, etc. Nous avons pu relever des dizaines de Nev en construction avec ce Vsupp dans le corpus de textes que nous avons pris comme source de nos exemples¹⁴ :

¹³ Pour simplifier, il sera seulement fait mention ici de ce cas de figure. Nous le reprendrons plus loin s'agissant du Vsupp *être en plein* (cf. §3.2) et *être en voie de* (cf. §3.3).

¹⁴ Le corpus utilisé est constitué de l'ensemble des textes de la base Frantext (ATILF Nancy) et d'un large échantillon de textes recueillis sur Internet (grâce au moteur de recherche Google). Tous les exemples figurant dans cette étude sont des phrases attestées dans ces deux ensembles, mais non accompagnées des références exactes de la source ou de l'auteur.

(19) La bière est en cours de fermentation (la bière est en train de fermenter => la fermentation de la bière).

(20) Le forum est actuellement en cours de migration vers un nouveau serveur.

2) Pour les Nev de catégorie I, la construction avec *être en cours de* est plus problématique car ces noms qui dérivent de verbes agentifs peuvent, selon leur construction, revêtir soit un sens actif, soit un sens passif :

(21) La réparation du mécanicien (la réparation que fait le mécanicien).

(22) La réparation du véhicule (la réparation faite du véhicule).

Il y a en français des centaines de Nev appartenant à cette catégorie I, qui en fonction de leur construction dans la phrase, peuvent prendre soit un sens actif, soit un sens passif : *réparation, démolition, construction, fabrication, remplacement, nettoyage, description, recrutement, remboursement, distribution*, etc. Cependant, il suffit qu'un de ces Nev soit utilisé en prédication avec *être en cours de* : [SN *est en cours de* Nev] pour qu'on sache qu'il est à interpréter dans un sens passif :

(23) *Le mécanicien est en cours de réparation (*sens de « réparer »).

(24) Le véhicule est en cours de réparation (sens de « être réparé »).

Ceci vaut sans exception pour l'ensemble des Nev de la catégorie II :

(25) Le remboursement de/ par la Sécurité Sociale.

(26) Le remboursement des frais¹⁵.

(27) *La Sécurité sociale est en cours de remboursement.

(28) Les frais sont en cours de remboursement.

3) Pour les Nev de catégorie III, l'emploi avec *être en cours de* fait également émerger le sens non-agentif qu'ils sont susceptibles de prendre. En effet, les Nev qui dérivent d'un verbe pouvant fonctionner soit comme transitif agentif, soit comme inaccusatif (cf. §1.c supra), peuvent en tant que tels, sous une même forme, être interprétés selon trois valeurs de sens différentes :

- sens actif ou passif en tant que nom agentif

- sens processif en tant que nom non-agentif (inaccusatif)

¹⁵ Reprise de l'exemple (5) donné plus haut.

Cette catégorie III renferme des centaines de Nev qui ont tous cette triple possibilité de sens (ex. *augmentation, changement, modification, guérison, augmentation, formation, refroidissement, rajeunissement, ralentissement, rapprochement, opération, concentration, transformation, développement, séparation, etc.*). Cependant, pour tous ces Nev, l'emploi de *être en cours de* est à même de lever cette ambiguïté car dans ce cas, on ne peut avoir qu'un sens processif (peu importe, qu'il soit dérivé d'un verbe de forme pronominale ou pas) :

Verbe inaccusatif sans forme pronominale :

- (29) L'augmentation des impôts par le gouvernement.
- (30) Les impôts sont en cours d'augmentation.
- (31) *Le gouvernement est en cours d'augmentation.

Verbe inaccusatif avec forme pronominale

- (32) La transformation des bâtiments par un architecte.
- (33) *L'architecte est en cours de transformation (actif).
- (34) Les bâtiments sont en cours de transformation (passif).
- (35) La société est en cours de transformation profonde (inaccusatif).

On voit donc que si un Nev de Catégorie III est construit avec le Vsupp *être en cours de*, l'argument sujet de la phrase représente l'expérienteur ou le thème. En aucune manière, il ne peut représenter l'agent ou la cause (**Les bâtiments sont en cours de transformation par l'architecte*)..

Remarques :

- On peut constater que cette contrainte de non-agentivité n'existe pas pour l'auxiliaire aspectuel verbal *être en train de*, qui lui, peut fonctionner avec le verbe correspondant pris tout aussi bien dans sa forme active que dans sa forme passive) :

- (36) L'architecte est en train de transformer les bâtiments.
- (37) Les bâtiments sont en train d'être transformés.

- Le Vsupp aspectuel *être en cours de* – parfois réductible à *en cours de*, comme on l'a vu plus haut – doit être différencié de la préposition *au cours de* (proche en revanche de *pendant, durant, etc.*), qui, en tant que préposition, n'impose pas cette contrainte de non-agentivité sur le Nev qu'elle régit. L'exemple ci-dessous (38), montre que le sujet agentif du Nev *recherche* (i.e. *ces femmes*) apparaît sous forme de reprise anaphorique (i.e. *leur*) :

- (38) [...] Ces femmes se sont retrouvées par hasard au cours de leur recherche de leurs enfants disparus.

- Pour ce qui est, non pas du Vsupp aspectuel *être en cours de*, mais du verbe composé *être en cours*, qui exprime une valeur aspectuelle de progressivité (comme peuvent le faire d'autres verbes tels que *se prolonger*, *se poursuivre*, *continuer*, *suivre son cours*), il semble qu'il impose lui aussi la contrainte de non-agentivité sur l'argument sujet (ex. *La transformation/ la destruction/ le nettoyage est en cours*). Évidemment, on pourrait en douter avec des exemples comme :

- (39) Votre demande est en cours. Votre commande est en cours.

Mais ce point demanderait à être examiné de plus près – ce que nous ne ferons pas ici – car il semble que ce qui est soumis à une durée dans le cas de (39), c'est moins l'action faite par l'agent (*vous*) que le traitement qu'elle entraîne – « *le traitement de votre demande est en cours* » – et dans ce cas, le nom ne peut plus être vraiment catégorisé comme un Nev.

3.2. *Être en plein Nev*

Le Vsupp aspectuel, *être en plein* est susceptible de s'appliquer, comme le précédent *être en cours de*, à tous les Nev marqués du trait [+duratif], que cette durée temporelle soit donnée comme intrinsèquement délimitée (télique) ou au contraire comme non délimitée (atélique), c'est-à-dire à tous les Nev pouvant être catégorisés comme des Activités (ex. *agitation*, *fluctuation*, *progression*, *croissance*, *évolution*, etc.):

- (40) Ce pays d'Afrique de l'Ouest est en pleine agitation politique depuis le second tour de l'élection présidentielle.

- (41) L'industrie du disque est en pleine fluctuation

ou comme des accomplissements (ex. *renovation*, *transformation*) :

- (42) Le parc des expositions est en pleine rénovation.

La construction avec *être en plein* présente l'action ou le processus dans une phase de déroulement temporel sans que soit nécessairement visé un terme, et par là-même un état résultatif (cf. Haas 2011). Même si, le plus souvent, il est sans doute sous-entendu qu'un terme sera atteint, s'il s'agit d'un Nev Accomplissement :

- (43) Le marché est en pleine transformation et investir aujourd'hui sur la région ne peut que vous assurer un excellent placement financier.
- (44) Actuellement le camion est en pleine réparation, il est tombé en panne sur l'autoroute.

On peut trouver le Vsupp *être en plein* construit avec des Nev considérés comme des Achèvements (catégorie définie comme ne comportant pas de durée temporelle ; ex. *départ, perte, décision, choix*, etc.). Il est probable que la durée qu'introduit le Vsupp, se rapporte dans ce cas à la phase qui prépare l'événement ou l'action, et qui s'étend jusqu'à l'instant où il a lieu, représenté par le Nev¹⁶ :

- (45) Des milliers de passagers étaient en plein départ pour les vacances de Noël.
- (46) Un guide utile à la fois aux étudiants, en plein choix d'orientation, et aux professionnels souhaitant se former à ces secteurs porteurs d'emplois.

Comme *être en cours de*, *être en plein* peut, en l'absence de *être*, prendre la forme d'une préposition (*en plein*), permettant au Nev régi de fonctionner comme complément nominal, tout en gardant sa valeur prédicative (« *qui est en plein Nev* » ; ex. *une ville en pleine transformation, du jus de raisin en pleine fermentation*) :

- (47) Il faut admettre que le tourisme rural est une activité en pleine évolution.
- (48) Durant le second week-end de mai, le jardin en pleine floraison accueille une foire aux azalées.

Comme *être en cours de*, *être en plein* se construit avec un Nev qui s'interprète dans un sens passif et/ ou processif – que le verbe dont il dérive prenne ou pas une forme pronominale (cf.1.3 supra). Le sujet de la phrase est censé dénoter soit le patient (l'argument objet), soit l'expérimenteur ou le thème (i.e. l'argument sujet interne devient alors sujet de surface), comme le montre (49) :

- (49) Le quartier Sud de la ville est en ce moment en pleine transformation.

Mais à la différence de *être en cours de*, qui ne semble pas pouvoir se construire avec un Nev pris dans un sens agentif – cf. §3.1 ci-dessus et les couples d'exemples donnés en (30)-(31) et (33)-(35) – *être en plein* semble moins restrictif. Dans les très nombreux relevés que nous

¹⁶ La même possibilité existe pour *être en cours de* (cf. (18) au §3.1) mais nous avons choisi de ne pas nous arrêter sur ce point, voir note¹³supra.

avons pu faire de cette construction, il y a bien sûr une très grande majorité de Nev de valeur passive ou processive, mais il y a également quelques énoncés où le Nev, appartenant à la catégorie I, est à prendre avec une valeur agentive – i.e. le sujet de la phrase doit être considéré comme représentant l'agent :

- (50) La Diète suisse est en pleine élaboration de sa nouvelle constitution.
- (51) L'entreprise est en pleine préparation de ses commandes.

Il apparaît donc que la contrainte de non-agentivité avec *être en plein* soit moins systématique qu'avec *être en cours de*. Mais il faudrait voir plus précisément si les Nev utilisés ou utilisables dans un tel schéma de construction (comme *élaboration* et *préparation* dans les exemples ci-dessus) sont nombreux à pouvoir recevoir une interprétation agentive.

3.3. Être en voie de Nev

Les conditions d'utilisation du Vsupp aspectuel *être en voie de* sont à rapprocher de celles indiquées pour *être en cours de* (cf. 3.1) en ce sens que tous les deux semblent ne sélectionner que des Nev non-agentifs. Avec la différence qu'avec *être en voie de*, le Nev, qu'il soit pris dans sa valeur passive ou processive, est envisagé à la fois dans son déroulement et dans sa phase terminative.

a) La possibilité de se construire avec *être en voie de* est donnée en premier lieu à des Nev duratifs auxquels est attribuée une valeur télique, c'est-à-dire des Nev catégorisés comme des Accomplissements, qui, on le sait, sont susceptibles d'être considérés dans une perspective de progressivité mais aussi dans une perspective d'aboutissement (aspect terminatif). C'est le cas par exemple de noms tels que *réparation, résolution, simplification, dissolution, décomposition, normalisation, modernisation, désertification, etc.* :

- (52) Le sol est constitué d'éléments minéraux, de matières organiques en voie de décomposition et d'organismes vivants.
- (53) La crise de la dette qui a fait vaciller la zone euro pendant deux ans est en voie de résolution.
- (54) Ce secteur est en voie de modernisation dans les domaines de l'économie, du social, de l'intégration des jeunes.

C'est effectivement avec des Nev catégorisés comme Accomplissements qu'apparaît le plus souvent le Vsupp *être en voie de* dans les échantillons de textes qui constituent notre corpus.

Mais on le trouve également avec des Nev dits « N gradables » (ou « scalaires) avec lesquels il peut, soit n'exprimer que la progression d'un déroulement temporel, (comme avec les Nev Activités), soit marquer la phase terminative de ce déroulement (comme avec les Nev Accomplissements). Parmi ces Nev gradables, on peut citer : *éclaircissement, refroidissement, réchauffement, pourrissement, changement, transformation, etc.*

(55) La constitution est en voie de transformation.

(56) Avenir toujours un peu flou mais en voie d'éclaircissement.

(57) ...30% des terres arides sont en voie de désertification.

Parmi les différentes propriétés qui caractérisent ces noms, on peut rapidement mentionner :

- la possibilité de se construire avec un complément de durée temporelle introduit par la préposition *pendant* (possible avec un N [-télique]), mais aussi par la préposition *en* (possible avec un N [+télique]) :

(58) ...mais il faudra assurer ce refroidissement pendant des mois voire des années.

(59) ...il peut être réalisé par un chauffe rapide et un refroidissement en un temps record.

- la double possibilité d'être modifié, d'une part, par des adjectifs comme *graduel, lent, progressif*, qui caractérisent simplement le cours du déroulement exprimé par le nom, mais également par des adjectifs comme *complet, parfait, plein, total* qui s'appliquent à la phase finale de ce déroulement et même à l'état qui en résulte :

(60) Laisser agir le produit jusqu'à ramollissement total du revêtement.

b) La possibilité de se construire avec *être en voie de* est également donnée à des Nev considérés comme des Achèvements. En effet, nous avons là la même situation qu'avec *être en cours de* et *être en plein*, car, bien que faisant référence au déroulement d'un processus ou au développement d'une action, ces deux Vsupp parviennent à fonctionner avec des Nev dénotant des événements ponctuels catégorisés comme des Achèvements (cf. (18) *...est en cours d'arrivée* ou (45) *...étaient en plein départ*). De la même façon, *être en voie de* accepte des Nev Achèvements auxquels il apporte une certaine dynamique en introduisant l'idée de trajet à parcourir ou de « voie » à suivre avant de pouvoir accéder au stade final que ceux-ci dénotent.

On constate que les Nev Achèvements entrant dans ce type de prédication sont relativement nombreux; certains sont même abondamment présents dans les textes que nous avons pu

explorer : *disparition, extinction, saturation, élimination, épuisement*, etc. Le plus souvent, il est vrai, il s'agit d'un prédicat dont le sujet est pris dans un sens générique :

- (61) Ce dauphin est en voie d'extinction, il n'en reste plus qu'un millier.
- (62) En France la rougeole est en voie d'élimination.

Mais ce n'est pas toujours le cas, comme on peut le voir par exemple ci-dessous :

- (63) La major britannique EMI est en voie de rachat par l'un des derniers autres majors du disque.
- (64) ...l'actuel président est en voie de départ suite à des mésententes avec ses subordonnés.

Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse d'Accomplissements ou d'Achèvements, quand ces Nev sont prédiqués avec *être en voie de*, ils sont à interpréter avec leur valeur passive et/ ou processive et non avec leur valeur agentive. En cela, ce Vsupp induit les mêmes contraintes que *être en cours de* sur le Nev auquel il s'applique, même si les propriétés aspectuelles exigées de *être en voie de* sont relativement différentes : accent mis sur le déroulement pour *être en cours de*, sur la progression vers un aboutissement pour *être en voie de*.

On conclura donc que la condition de non-agentivité apparaît comme déterminante pour les deux verbes-supports *être en cours de* (cf. 3.1) et *être en voie de* (cf. 3.3) et se révèle moins contraignante pour *être en plein* (cf. 3.2). Ceci ne manque pas d'être un peu surprenant car *être en plein* et *être en cours de* étant très proches sur le plan sémantique, on aurait pu s'attendre à ce que cette condition de non-agentivité soit pratiquement la même pour les deux verbes..

4. Les prépositions *jusqu'à* et *depuis*

Nous nous contenterons ici d'illustrer par quelques exemples de construction, la manière dont ces deux prépositions permettent de dégager l'aspect résultatif de l'action ou du processus qu'expriment certains Nev .

4.1. *Jusqu'à* Nev

Cette préposition, que l'on peut considérer comme un marqueur de dynamicité associé à l'idée d'un déplacement sur un parcours – envisagé ici en termes de durée temporelle – fait du

N ou du SN qu'elle régit le terme, l'aboutissement de ce parcours (ex. *il faut attendre jusqu'à demain, il a dormi jusqu'à midi, elle a patienté jusqu'au passage du facteur*, etc.).

Dans le cas où *jusqu'à* régit un Nev et prend comme limite dans le temps, l'action ou le processus que celui-ci est censé dénoter, il n'impose pas de contrainte concernant sa catégorie syntaxique : *jusqu'à* peut s'appliquer à un Nev, quelle que soit sa catégorie – I, II ou III – et quelles que soient ses propriétés syntaxiques en termes d'agentif, passif, ergatif ou inaccusatif (cf. §1 supra), à l'intérieur de cette catégorie :

- (65) Le fournisseur reste propriétaire de la marchandise livrée jusqu'au paiement par l'acheteur.
- (66) En 1927, le bâtiment est converti en hôtel de ville jusqu'à sa destruction.

Donc, sur ce point, à la différence des verbes-supports *être en cours de* ou *être en voie de*, il ne semble pas que la préposition *jusqu'à* impose des conditions de non-agentivité sur les Nev qu'elle régit.

Concernant les propriétés aspectuelles de ces Nev, *jusqu'à* s'applique à des noms de type duratif catégorisés comme des Accomplissements, c'est-à-dire renvoyant à des actions ou des processus comportant de manière intrinsèque un aboutissement ou un terme :

- (67) À l'aide d'une cuillère en bois, battre le beurre jusqu'à ramollissement.
- (68) Cette cure est à suivre jusqu'à la cicatrisation de l'ulcère.

Mais on peut constater que la préposition s'applique aussi à des Nev considérés comme ponctuels, i.e. des Achèvements, qui, dans ce cas, sont donnés comme représentant le terme de la phase de déroulement de l'action ou du processus :

- (69) Laisser agir jusqu'à élimination de la tache, puis rincer à l'eau.
- (70) Il dit vouloir poursuivre sa grève de la faim jusqu'à sa libération.

Dans les deux cas, que le Nev soit duratif ou ponctuel, il arrive très souvent qu'il soit modifié par un adjectif tel que *complet*, *total*, etc. qui marque le caractère achevé du phénomène, que celui-ci soit de type duratif ou ponctuel :

- (71) Nous réduisons votre franchise tous les ans jusqu'à sa disparition complète au bout de 5 ans.
- (72) Le passager peut tirer le levier de frein jusqu'à immobilisation totale du véhicule.

On peut trouver des exemples de construction de *jusqu'à* avec des Nev catégorisés comme [+duratif] [-télique], c'est-à-dire des Nev Activités, qui ne comportent pas de manière intrinsèque un terme ou un aboutissement (ex. *déplacement, discussion, diffusion, préparation, promenade, tournage, etc.*). Mais dans ce cas, la limitation temporelle qu'introduit *jusqu'à* ne semble pas correspondre au moment final de l'action ou du processus – *i.e.* à son terme - mais au contraire, à son début, à son déclenchement :

(73) Il a indiqué qu'il ne prendrait pas de décision jusqu'au tournage du film (=> jusqu'à ce que commence le tournage).

(74) Couvrez d'un linge propre humide jusqu'à la préparation des sushis.

D'ailleurs, cet aspect inchoatif apparaît très clairement lorsque *jusqu'à* se construit avec certains Nev ponctuels, eux-mêmes considérés comme fixant le point de départ, le moment où s'enclenche une dynamique (ex. *départ, envoi, déclenchement, embarquement, lancement, etc.*). Dans ce cas, *jusqu'à* renvoie à une durée temporelle dont la limite est atteinte à l'instant où a lieu l'action ou l'événement que représente le Nev :

(75) Il a dirigé le pays jusqu'à son départ en exil en France en 1986 (=> jusqu'à ce qu'il parte).

(76) C'est un missile antichar de petite taille, stocké dans un tube jusqu'à son lancement.

Il va sans dire que des développements plus approfondis restent à faire sur les conditions d'emploi et les possibles effets aspectuels que peut avoir cette préposition avec les différentes catégories de Nev.

4.2. Nev *depuis* + durée temporelle

Nous rappelons que cette préposition peut servir de borne initiale dans l'expression d'une mesure de durée temporelle¹⁷, et dans ce cas, elle peut régir un nom, un adverbe, un SN. Cette durée temporelle peut être fournie directement par des noms utilisés comme unité de mesure (*depuis trois mois, depuis un an, etc.*) ou elle peut être calculée à partir de repères localisés dans le temps que sont par exemple les noms de jour dans la semaine, les noms de jour de fête, les dates, les noms de période historique, etc. (*depuis hier, depuis lundi, depuis Pâques, depuis 2002, depuis le Moyen-âge, etc.*).

¹⁷ L'utilisation de *depuis* comme borne initiale pour la mesure d'une distance spatiale ne sera pas évoquée ici.

La durée temporelle peut également être calculée à partir de faits, d'événements ou d'actions représentés par un nom de la catégorie Nev : [depuis S_{Nev}], ex. *depuis l'annonce de la fermeture du site, depuis le départ du train, depuis la disparition des frontières, etc..*

a) Dans le schéma prépositionnel, *i.e.* SP[depuis S_{Nev}], S_{Nev} remplit la fonction d'un complément (verbal, nominal, ou circonstanciel) à partir duquel est fixée la borne initiale d'une durée temporelle. Bien sûr, pour que cette durée temporelle puisse être évaluée, il faut que cette borne initiale que fixe *depuis* puisse être couplée à une borne finale, celle-ci étant à fournir explicitement par une autre préposition telle que *jusqu'à*, ex. (77), ou étant à déduire de repérages fournis par le locuteur/énonciateur au cours de son discours –repérage qui peut être le moment présent où il se situe implicitement lui-même, ex. (78) :

(77) Vous aurez en charge le suivi de la commande depuis sa création jusqu'à sa livraison.

(78) Depuis son arrestation, nous sommes sans nouvelle de lui. Nous ne savons pas à quel endroit il est détenu, pourquoi il a été arrêté...

b) Un autre schéma prépositionnel peut être construit avec la fixation du point de départ en dehors du Nev auquel s'applique un complément de durée : [S_{Nev} [depuis S_{Ndurée}/ S_{Ndate}]]. Dans ce cas, il s'agit de fournir à un S_{Nev}, un complément prépositionnel introduit par *depuis*, dans lequel s'exprime directement une durée temporelle, ex. *sa fermeture depuis plus d'un mois* ou une localisation temporelle dont peut se déduire éventuellement une durée ex. *sa fermeture depuis le début de l'année* :

(79) Les perquisitions se poursuivent pour tenter d'élucider la disparition depuis 12 jours de tous les membres de la famille.

(80) L'atrazine est toujours présente dans les cours d'eau français malgré son interdiction depuis 2003.

C'est cette construction [Nev *depuis* S_{Ndurée}/ S_{Ndate}] qui offre le plus d'intérêt dans le cadre de l'étude que nous présentons ici sur les différentes propriétés aspectuelles attachées aux trois catégories de Nev (Catégories I, II ou III). En effet, le SP s'applique cette fois au

Nev lui-même et pour que celui-ci puisse l'accepter, il doit remplir certaines conditions portant précisément sur des traits de nature aspectuelle¹⁸.

- Tout d'abord, on peut constater qu'un Nev est à même d'accepter comme complément, un SP de durée temporelle de type [*depuis* SN*durée*/ *depuis* N*date*] s'il entre dans la catégorie Activités, c'est-à-dire s'il comporte le trait [-télique]. La mesure de durée temporelle exprimée par le complément s'applique alors au déroulement de l'action ou du processus que dénote le Nev, à partir de son démarrage et jusqu'à un terme fixé explicitement par un SP[*jusqu'à* SN] ou induits par certains éléments de discours (déictiques, temps verbal, etc.) :

- (81) La création en 2005 de la Faculté des métiers, et son fonctionnement depuis cette date ont bénéficié d'aides très importantes de l'État.

- Cependant, on peut voir que des Nev appartenant à la catégorie Accomplissements (trait [+télique]) ou Achèvements (trait [-duratif]) peuvent également accepter ce type de complément de durée, à condition que puisse lui être attribuée une interprétation d'« état résultatif ». En effet, on relève pour des dizaines ou même des centaines de Nev, qu'ils soient Accomplissements ou Achèvements, la possibilité de se construire avec ce type de complément régi par *depuis* (ex. *disparition, immobilisation, exil, réorganisation, interdiction, changement, fermeture, stagnation, abandon, domination, etc.*). Dans ce cas, la durée qui s'exprime est mesurée à partir de l'instant où, à l'action ou au processus mené à son terme, succède l'état qui en découle. C'est le début de cet état résultatif qui fournit la borne initiale de l'intervalle mesuré temporellement par le SN*durée* ou le SN*date* :

- (82) Interdiction de fumer dans les lieux publics depuis le 1^{er} janvier 2006 et dans les restaurants depuis le 1^{er} janvier 2007.

- (83) Son installation depuis quelques mois en Guyane lui ouvre de nouveaux champs d'inspiration et de création.

C'est pourquoi, cette construction ne semble pas possible lorsqu'il s'agit de Nev auxquels ne peut pas être attribué un sens d'état résultatif :

*Sa naissance depuis trois mois... ? Sa démission depuis plusieurs semaines... ?
Sa punition depuis quelques mois... ? Sa rencontre depuis trois jours*

¹⁸ Il serait intéressant de voir si les conditions qui semblent attachées aux Nev sont les mêmes que pour les verbes dont ceux-ci sont dérivés.

Certes, on sait que ces mêmes Nev peuvent s'accompagner d'un complément de localisation temporelle sous la forme [*il y a* SN durée] : *sa naissance il y a trois mois, sa démission il y a plusieurs semaines*, mais ceci montre bien que ce qui est pris comme début d'intervalle de durée avec *il y a*, ce n'est pas ce que l'on peut considérer comme l'état résultatif d'une action ou d'un processus mais bien l'action ou l'événement lui-même.

Comme on peut le comprendre, l'étude de *depuis* dans ce schéma de construction Nev [*depuis* SNdurée/ SNdate] qui serait susceptible de faire apparaître les propriétés aspectuelles des différentes catégories de Nev que nous avons établies (Catégories I, II et III) demanderait de trop longs développements pour que nous puissions la mener dans toute son ampleur. Nous choisissons donc de nous en tenir à ces quelques éléments de présentation.

Conclusion

Traditionnellement, le problème de l'aspect reste fondamentalement lié à l'étude des verbes, même si des travaux apparaissent, de plus en plus nombreux, traitant des noms dérivés de verbes d'action, de procès ou d'événement – désignés ici sous le terme de Noms d'éventualités (Nev). Les phénomènes aspectuels, en ce qui concerne ces noms, n'a pas encore fourni, à notre connaissance, de description systématique, ni de traitement de très grande ampleur. Pourtant, ils présentent un grand nombre de propriétés qui conduisent à les rapprocher des verbes, sur le plan sémantique bien sûr, mais aussi sur le plan syntaxique. Ils ont en particulier, comme les verbes, la possibilité d'assurer une fonction prédicative dans la phrase dans le cas où on les met en construction avec un verbe-support.

C'est précisément sur ce type de construction que nous avons choisi de nous arrêter ici pour notre examen des Nev, en sélectionnant trois verbes-supports dont le point commun est de marquer la propriété de durativité - trait aspectuel "duratif" ou "duratif-terminatif" - quand il s'adjoint au Nev pour assurer à celui-ci une fonction prédicative dans la phrase. Ce que nous avons voulu montrer, c'est comment l'emploi de ce type de verbe-support dans la phrase permet de réduire l'ambiguïté qui est inhérente à un Nev concernant la propriété dite d'"agentivité" ou de "non-agentivité". En effet, deux de ces verbes-supports, *être en cours de* ("type duratif") et *être en voie de* ("type duratif+terminatif") exigent du Nev avec lequel ils se construisent qu'il ne soit pas accompagné d'un argument représentant le sujet (condition de non-agentivité) alors que pour le troisième, *être en plein*, cette condition que l'on voit généralement observée, a l'air de se révéler moins systématique.

De la même façon, nous avons évoqué les propriétés aspectuelles que manifeste un Nev quand il entre en construction avec deux prépositions temporelles qui impliquent la durée, *jusqu'à* marquant le terme, l'aboutissement d'une action ou d'un processus, *depuis* marquant son point de départ mais qui, avec un Nev duratif, peut parfois trouver deux points de fixation, soit le Nev lui-même, soit un autre constituant dans la phrase. Nous convenons que cette étude sur *jusqu'à* et *depuis* a été à peine esquissée ici et qu'elle devra être approfondie et qu'elle devra être complétée par l'examen d'autres prépositions temporelles susceptibles de faire apparaître pour les Nev des propriétés aspectuelles similaires ou au contraire d'un ordre différent.

Bibliographie

- ANSCOMBRE Jean-Claude, 2007, « Les indicateurs aspectuels de déroulement processif : *en cours de, en passe de, en train de, en voie de* », *Cahiers de Lexicologie*, n°90, p. 41-74.
- BORILLO Andrée, 2005, « Quelques formes lexicales de l'aspect adnominal en français », *Cahiers de grammaire*, n°30, p. 21-38.
- COMRIE Bernard, 1976, *Aspect*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DOWTY David R, 1991, « Thematic Proto-Roles and Argument Selection », *Language*, n°67, p. 547-619.
- FLAUX Nelly & Danièle VAN DE VELDE, 2000, *Les noms en français*, Paris, Ophrys.
- GRIMSHAW Jane, 1990, *Argument structure*, Cambridge, MIT Press.
- GROSS Maurice, 1981, « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. Formes syntaxiques et prédicats sémantiques », *Langages*, n°63, p. 7-52.
- GROSS Maurice, 1998, « La fonction sémantique des verbes-supports », *Travaux de Linguistique*, n°37, p. 25-46.
- HAAS Pauline, 2011, « Etude sémantique de *en* et *en plein* : localisation spatiale et temporelle », Colloque « Espace et Temps », Belgrade, septembre 2011.
- HAAS Pauline & Richard HUYGHE, 2010, "Les propriétés aspectuelles des noms d'activité", *Cahiers Chronos* 21, p. 103-118.
- HEYD Sophie & Marie-Laurence KNITTEL, 2009, "Les noms d'activité parmi les noms abstraits : propriétés aspectuelles, distributionnelles et interprétatives". *Lingvisticae Investigationes* 32-1, 124-148.
- HARRIS Zellig, 1970, « The elementary transformations », in *Papers in structural and transformational linguistics*, Dordrecht, Reidel, p. 482-532.

- HUYGHE Richard & Rafael MARIN, 2007. L'héritage aspectuel des noms déverbaux en français et en espagnol, *Faits de langue*, 30, p. 265-264
- KAMP Hans & Uwe REYLE, 1993, *From Discourse to Logic*, Dordrecht/ Boston/ London, Kluwer Academic publishers.
- LASCARIDES Alex & Nicholas ASHER, 1993, « Temporal Interpretation, Discourse Relations and Commonsense Entailment », *Linguistics and Philosophy*, n°16, p. 437-493.
- LEVIN Beth & Malka RAPPAPORT HOVAV, 1995, *Unaccusativity: At the Syntax-Lexical Interface*, MIT Press, Cambridge Ma.
- VENDLER Zeno, 1967a, « Verbs and Time », in *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press, p. 97-121.
- VENDLER Zeno, 1967b, « Facts and Events », in *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press p. 122-146.